

AUGMENTER LA PRÉSENCE DES ENTREPRISES BIOALIMENTAIRES DANS LES MARCHÉS PUBLICS DE LA VALLÉE-DE-L'OR

VAL-D'OR, LE 5 JUIN 2024. – La MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) intensifie ses efforts pour favoriser la présence des entreprises bioalimentaires aux marchés publics de la Vallée-de-l'Or.

L'objectif principal de ce projet est d'encourager la participation des entreprises bioalimentaires aux différents marchés publics de la Vallée-de-l'Or, soit Val-d'Or, Malartic et Senneterre. Ainsi, les entreprises agricoles et agroalimentaires situées dans la MRCVO et les entreprises agricoles de l'ensemble de la région de l'Abitibi-Témiscamingue pourraient recevoir, à la fin de la saison, s'ils sont éligibles, un remboursement couvrant 100 % des frais de location des kiosques.

« Ce projet novateur est une belle opportunité pour encourager les producteurs agricoles dans la vente de produits en marché court, ce qui rejoint parfaitement l'objectif du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) qui vise à supporter des initiatives pour le rapprochement des producteurs et des consommateurs. De plus, ce projet rejoint le tout nouveau programme *Le maraîcher* offert par la MRCVO ».

- Céline Brindamour, Préfète de la MRC de La Vallée-de-l'Or

Les retombées prévues de ce projet sont significatives. En encourageant la participation des entreprises bioalimentaires locales et des producteurs agricoles de la région, on s'attend à observer une plus grande diversité de marchands aux différents marchés publics du territoire. Cette diversification favorisera non seulement l'économie locale, mais également une meilleure connaissance et appréciation des produits locaux par les consommateurs.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) dans le cadre du programme Territoires : Priorités bioalimentaires.

Pour de plus amples informations sur ce projet ou sur le PDZA, veuillez contacter :

Madame Jacinthe Pothier
Coordonnatrice de l'évaluation foncière et aménagiste
819 825-7733 poste 227

À PROPOS DU PDZA

Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est un outil de planification visant à mettre en valeur ce milieu en favorisant le développement durable et la pérennité des activités agricoles. Le PDZA permet également de déterminer des actions concrètes à mettre en oeuvre tout en assurant un suivi auprès des productrices et des producteurs. Pour plus de détails, rendez-vous au www.mrcvo.qc.ca.

-30-

Kim St-Amour
Coordonnatrice en communication
kinstamour@mrcvo.qc.ca
819 825-7733 poste 281